

RÈGLEMENT DU JEU

VENDREDI GAGNANT « SPECIAL SAINT VALENTIN » - DU 7 AU 12 FEVRIER 2021

Article 1 : PRESENTATION DE L'ÉVENEMENT

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des socioprofessionnels de son territoire, l'Office de Tourisme Centre Martinique (OTC), sis au 29, rue Victor Hugo à Fort de France et représenté par son Directeur Général, Monsieur Ronald BRITHMER, organise, avec ses partenaires, le « Vendredi Gagnant, spécial Saint Valentin » édition 2021.

Cet événement s'inscrit dans le cadre du concept des « Vendredis Gagnants » organisé par l'OTC depuis 2018. La version Saint Valentin a été validée en comité de direction le 21 janvier 2021.

Elle consiste en l'organisation d'un jeu qui se déroulera exclusivement sur Facebook du dimanche 7 au vendredi 12 février 2021 inclus. Durant cette période, des lots mis à la disposition de l'OTC par les entreprises partenaires seront mis en jeu. Les internautes auront l'opportunité de tenter leur chance selon les conditions exposées ci-dessous.

Le territoire de compétence de l'Office de Tourisme Centre de la Martinique s'étend sur les villes de Fort de France, Lamentin, Saint Joseph et Schoelcher. Aussi, dans le cadre du jeu « Vendredi Gagnant, spécial Saint Valentin », des prestataires situés dans ce périmètre et proposant des produits à caractère exceptionnel, tant par leur nature que par leur qualité, ont été sollicités.

Les principaux objectifs de cette opération sont les suivants :

- Faire connaître davantage l'OTC au moyen d'une communication dynamique et augmenter son nombre d'abonnés sur Facebook ;
- Soutenir les acteurs dont l'activité est liée au tourisme, secteur reconnu comme étant parmi les plus touchés par la crise liée à la COVID-19 ;
- Positionner le Centre comme territoire d'exception au travers des produits proposés.

Article 2 : DEROULEMENT DU JEU

1) LANCEMENT (le 7 février 2021)

- Lancement du jeu sur la page Facebook de l'Office de Tourisme Centre Martinique :
- . Présentation du jeu
 - . Présentation des lots

2) PRESENTATION DES PARTENAIRES (entre le 8 et le 11 Février 2021)
6 publications Facebook présentant chacune des 6 entreprises partenaires, leur territoire et leurs activités. Les lots aussi seront présentés de manière détaillée.

3) JEU-CONCOURS (le 11 Février 2021)
Publication de la question sera posée aux internautes.

4) TIRAGE AU SORT (le 12 février 2021)
Un tirage au sort parmi les bonnes réponses reçues en commentaire sur la page Facebook de l'OTC sera réalisé dans ses locaux, le vendredi 12 février 2021, à 12 heures 00, suivi de la proclamation des gagnants.

Article 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu se déroulera exclusivement sur Facebook. Il est ouvert à toute personne majeure.

Pour participer, l'internaute devra répondre, en commentaire, à l'unique question qui sera posée le jeudi 11 février 2021 en lien avec l'activité des partenaires et du territoire. Elle sera communiquée à l'huissier de justice qui supervisera le jeu pour le compte de l'Office de Tourisme Centre Martinique avant le 10 février 2021.

Une seule participation par personne sera acceptée.

Sont exclus de toute participation à ce jeu le personnel de l'Office de Tourisme Centre ainsi que les membres de leur famille proche (vivant dans le même foyer).

Date et heure limites des réponses : jeudi 11 Février 2021 à 23h59.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses sera effectué le vendredi 12 Février 2021 et désignera les gagnants, en présence d'un huissier de justice. Ces derniers seront avertis par l'Office de Tourisme Centre de leurs gains par message privé sur Facebook, puis par mail.



Article 4 : LOTS A GAGNER

Les partenaires de l'opération mettent gracieusement à la disposition de l'OTC des lots afin de récompenser les gagnants comme suit :

N°	LOTS	PARTENAIRES
1	Bon cadeau pour 2 personnes : - 1 nuit en suite junior Hélène - petit déjeuner inclus - hors week-end et jours fériés - valable du 1 ^{er} avril 2021 au 1 ^{er} avril 2022 - valeur : 300 €	Apolline Martinique - Fort de France
2	Bon cadeau pour 2 personnes : - réception en exclusivité à la Villa Victoria - 30 minutes d'espace détente : piscine, sauna - cocktail Mojito ou coupe de champagne rosé demi-sec offert - séance de massage d'une heure - valable jusqu'au 30 juin 2021 inclus - valeur : 155 €	La Villa Victoria SPA – Fort de France
3	Bon cadeau pour une composition florale, collection « Sable Mouillé » - valable jusqu'au 21 février 2021 - valeur : 80 €	Caribbean Floral Design – Fort de France
4	Bon cadeau pour un dîner « l'Ephémère de Belfort » pour 2 personnes - hors boissons - valable jusqu'au 30 avril 2021 - valeur : 140 €	Habitation Belfort- Lamentin
5	Bon cadeau pour 2 personnes - soin gommant et massant « l'Amour en fleurs de Cerisier » - valable jusqu'au 14 mai 2021 inclus - valeur : 200 €	Les Bains de Cluny - Schoelcher
6	Bon cadeau après-midi détente pour 2 personnes comprenant : - shots detox - saun'hammam - bain chaud « Tizane Cuzzy » - goûter aux saveurs locales - accès rivière et plage naturelle - fish pédicure - solarium - valable jusqu'au 14 août 2021 - valeur : 140 €	Bouliki Bio - Saint Joseph



Article 5 : RECUPERATION DES LOTS

Les gagnants seront invités à retirer leurs lots, sur rendez-vous, au Bureau d'Information Touristique (BIT) de l'Office de Tourisme situé au 2, rue du Bord de Mer, à Schoelcher, jusqu'au :

- 19 février 2021 pour le lot offert par Caribbean Design Floral (composition florale à récupérer avant le 21 février 2021) ;
- 26 février 2021 inclus pour les autres lots.

Pour ce faire, ils devront se munir de la copie du courriel qui leur aura été adressé et de leur pièce d'identité.

Les bons cadeaux qui seront remis aux gagnants seront élaborés par les partenaires de l'opération. Ces derniers restent responsables de leurs prestations. Un bon cadeau sera attribué par gagnant. Il précisera les conditions d'utilisation du lot et la date de validité.

Les lots ne sauraient être échangés contre leur valeur en espèces.

Si le gagnant ne peut être identifié, et contacté pour une quelconque raison le lot restera la propriété de l'organisateur et son prestataire.

Si le gagnant réside hors de la Martinique, tous les frais de séjour (déplacement, hébergement, restauration...) nécessaires à la jouissance du lot, resteront à sa charge.

Les lots non réclamés après le 26 février 2021 seront perdus. A noter que celui offert par Caribbean Floral Design devra être récupéré avant le 21 février 2021. Aucun duplicata de bon ne pourra être produit.

L'Office de Tourisme Centre ne saurait être tenu pour responsable, en cas de litige entre les prestataires et les gagnants.

Article 4 : RESPECT DU REGLEMENT

Le présent règlement est déposé en l'étude :

H ASSOCIES
Déborah MARIE-William JOSEPHINE
Espace la Caye – Petit Paradis
97233 Schoelcher

et sera disponible, sur demande, dans les bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme Centre Martinique à Fort de France et à Schoelcher.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du règlement.



Article 5 : ANNULATION

L'organisateur ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, ce jeu venait à être modifié, reporté ou annulé.

Dans chacun de ces cas l'organisateur en informera les participants.

Article 6 : AUTORISATION DE PUBLICATION

Dans le cadre de la protection des données personnelles, l'Office de Tourisme Centre Martinique s'engage à ne pas divulguer les informations concernant les participants au jeu à ses partenaires.

Toute participation au présent jeu vaut consentement pour la publication des noms, prénoms et pseudonymes des gagnants.

